

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DOUBS

ARRONDISSEMENT
PONTARLIER

Nombre de membres
En exercice : 49
Quorum : 25
Présents : 35
Votants : 40
Ayant donné procuration : 05
Absents/excusés : 09
Représenté : /
Démission : /
Résultat du vote :
Pour : 39
Contre : /
Blancs et nuls : /
Abstention : 01

Date de la convocation
06/12/2023

Objet de la délibération

Tarif de la participation pour
le financement de
l'assainissement collectif
(PFAC)

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 025-200069565-20231212-2023_099-DE



EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT
DOUBS

Séance du 12 décembre 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le 12 décembre à 19h00, le Conseil de la Communauté régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des Vallières à Labergement Sainte Marie, sous la Présidence de M. Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : M. BONNET Dominique.

Présents : M. SAILLARD Jean-Marie (Les Villedieu), Mme GREUSARD Elisabeth (Chapelle des Bois), M. BONNET Dominique (Chaux Neuve), M. ROUSSELET Camille (Fourcatier Maison Neuve), M. LONCHAMPT (Gellin), Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine, Mme WALTZER Aurélie, M. POIX-DAUDE Denis (Jougne), Mme PAGNIER PAWLAK Laurette (La Planée), M. MIROUDOT Ludovic, Mme CHOUFFE Angélique, Mme TRIMAILLE Marie-Hélène (Labergement Sainte Marie), M. MAIROT Jérôme (Le Crouzet), M. BELOT Roger, Mme BULLE-LESCOFFIT Claudine, M. MERCIER Jean-Luc (Les Fourgs), M. HERNANDEZ Didier (Les Grangettes), M. BOIREAU Xavier (Les Hôpitaux Neufs), M. POIX Louis (Les Hôpitaux Vieux), M. GINDRE Claude (Les Pontets), M. JACQUEMIN VERGUET Claude (Longevilles Mont d'Or), M. LIETTA Claude (Malbuisson), M. THERY Jean Bernard (Malpas), M. DEQUE Gérard (Métabief), M. BARNOUX Jean-Luc, M. PEPE Michel (Montperreux), Mme BERTHET Sylvie (Mouthe), M. FAIVRE Michel (Oye et Pallet), M. POURCELOT Jean-Marie (Remoray Boujeons), M. PENZES Eric, Mme SCHIAVON Florence (Rochejean), Mme PRÉTRE Brigitte (Saint Antoine), Mme ALPY Mélanie (Saint Point Lac), M. COQUIARD Franck (Sarrageois), M. POPULAIRE Sébastien (Touillon et Loutelet).

Autres présents : M. PETITE Gilles, M. DEMAIMAY Stéphane.

Excusés : M. MINNITI Didier (Brey et Maison du Bois), M. BOURGEOIS DIT DESSUS Roland (Chateaublanc), M. GUICHON Alain (Malbuisson), M. PELLEGRINI Sylvain (Oye et Pallet), Mme TODESCHINI Patricia (Petite Chaux).

Absents : Mme JURCEVIC Lucie (Métabief), M. LACROIX Hervé (Métabief), M. PONCELET Clément (Mouthe), M. FIEVET Sylvain (Rondefontaine).

Procurations : MOREL Michel ayant donné procuration à Mme WALTZER Aurélie (Jougne), M. GALLIOT Jean-Baptiste ayant donné procuration à Mme TISSOT-TRULLARD Géraldine (Jougne), M. BOYER Philippe ayant donné procuration à M. BOIREAU Xavier (Les Hôpitaux Neufs), M. PERRIN Daniel ayant donné procuration à Mme BERTHET Sylvie (Mouthe), M. BOUVERET Jean-Yves (Reculfoz) ayant donné procuration M. LIETTA Claude (Malbuisson).

M. Claude LIETTA, Vice-Président en charge de l'assainissement rappelle que le tarif de la PFAC, demandé lors de raccordement neufs, était fixé à 2012 € pour 2023. Il rappelle également que la PFAC est due l'année ou la fin des travaux est déclaré (et non pas l'année de la dépose du permis), son montant étant réétudié chaque année, celui indiqué sur le CU/PC ne l'est qu'à titre indicatif. La commission assainissement souhaite que l'augmentation de cette taxe suive celle de la redevance (+15%).

La commission assainissement propose que le montant de la PFAC soit revalorisé à 2314 € pour l'année 2024.

L'exposé entendu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres moins une abstention approuve le tarif de la Participation à l'Assainissement Collectif.

Fait et délibéré les ans, jours et mois
susdits
Pour copie certifiée conforme,
Le Président,
J.M SAILLARD



Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 20/12/2023



ID : 025-200069565-20231212-2023_099-DE

